

# Carqueiranne *mag*

Votre journal municipal d'informations

N°2



# SOMMAIRE

**3** ÉDITO

**4** FINANCES ET ADMINISTRATION

**6** PORT ET PLAGES

**8** URBANISME

**10** TRAVAUX ET PROJETS

**12** PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

**14** ÉDUCATION ET JEUNESSE

**16** SOLIDARITÉ

Où trouver *Carqueiranne mag* ?

Ce magazine est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.

Si vous ne le recevez pas, merci de contacter le service communication au :

04 94 01 01 85 ou [servicecommunication@carqueiranne.fr](mailto:servicecommunication@carqueiranne.fr)

**20** ÉVÈNEMENTIEL

**21** CULTURE

**22** SPORT

**23** ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

**26** VIE ÉCONOMIQUE

**26** MÉTROPOLE TPM / DÉPARTEMENT

**27** TRIBUNE LIBRE

Direction de la publication : M. Arnaud Latil, Maire de Carqueiranne

Rédaction en chef : Claudine Richard, Chargée de Mission

Laura Carlier, Responsable Communication

Lucy Falcioni, Stagiaire Service Communication

Conception : Amélie Somoza, Graphiste - Service Communication

Photographies : Ville de Carqueiranne, Freepik, Pixabay,

©Patrick Blanchard

Impression : Zimmermann

Diffusion : 6900 exemplaires

Distribution : Adrexo

Dépôt légal : à parution





## M. Arnaud LATIL

Maire de Carqueiranne

Vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

Commission Jeunesse et Sports

Chères Carqueirannaises, chers Carqueirannais,  
La pandémie due à la Covid-19 et ses différents variants bouleverse notre quotidien depuis plus d'un an.

Il faut sans cesse nous adapter aux nouvelles mesures prises par le Gouvernement, ces dernières s'avèrent souvent problématiques mais nécessaires.

Nous remercions l'ensemble du personnel municipal qui s'est montré exemplaire et responsable afin de conserver un service public indispensable pour tous.

Nous avons pu maintenir l'accueil des enfants et des administrés sur les diverses structures ainsi que l'ouverture de nos parcs et installations de plein air.

Nos aînés n'ont pas été oubliés que ce soit au sein de la Résidence Wetzel ou à leur domicile. Le service « Allô comment faire » a notamment permis à nombre d'entre eux d'accéder plus facilement à la vaccination.

Nos nombreuses décisions, prises avec détermination, courage et pragmatisme sont essentielles car il serait dramatique pour l'avenir de notre belle Commune de rester dans un certain immobilisme.

La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, la pénalité SRU, la dette, l'entretien de notre voirie, de nos installations et la situation sanitaire nous obligent à agir. Nous n'avons pas d'autres options que d'augmenter nos recettes et nous sommes conscients des efforts que nous vous demandons de faire avec la hausse de la taxe foncière et des tarifs du port.

Croyez bien, qu'en interne, nous nous employons à limiter et à diminuer nos dépenses.

Nous sollicitons également le soutien de la Métropole et du Département.

Vous découvrirez, dans ce deuxième bulletin municipal, l'ensemble de nos actions pour les Carqueirannais et pour Carqueiranne.

Mon équipe et moi-même vous souhaitons le meilleur pour vous et vos proches et espérons un retour à une vie sociale, conviviale et sereine le plus rapidement possible.

**Arnaud Latil,  
Maire de Carqueiranne**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Arnaud Latil'.



M. Gilles GORI  
4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Économie,  
à l'Élaboration du Budget et à  
l'Occupation du Domaine Public



M. Benoît COLIN  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Administration Générale  
et aux Marchés Publics

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Lors de la séance du 30 mars dernier, le Conseil Municipal a procédé aux votes des Comptes Administratifs 2020 et des Budgets Primitifs 2021.

## LES EFFORTS RÉALISÉS PAR LA COLLECTIVITÉ

Pour l'année 2021, les prévisions budgétaires baissent de manière substantielle.

### LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

**670 000 EUROS ÉCONOMISÉS POUR 2021.**  
Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des charges de fonctionnement nécessaires aux services de la Commune : fournitures d'électricité, d'eau, de carburant, prestations de services... Elles sont budgétisées à hauteur de 1 930 000 € en 2021, un montant jamais atteint auparavant puisque **ce poste de dépense oscillait entre 2,6 et 3,3 millions d'euros par an.**

### LES CHARGES DE PERSONNEL

**300 000 EUROS** d'économies sur les charges de personnel sont prévues grâce aux mesures prises dès l'arrivée de l'équipe municipale (non renouvellement de contractuels, suppression des heures supplémentaires, baisse de certains régimes indemnitaires élevés...).

**Les prévisions sont établies à 7 950 000 € pour 2021.**

### LES SUBVENTIONS

Si les subventions à la Caisse des Écoles et au CCAS sont en hausse afin de faire face aux conséquences de la crise sanitaire, un effort important a été fait dans l'octroi de subventions aux associations avec une **économie de 100 000 € au budget.** En effet, suite à une concertation avec le tissu associatif, il a été convenu de réaliser une économie sur les subventions qui leur seront accordées pour l'année 2021. Certaines associations ont délibérément proposé de ne pas bénéficier de subventions pour l'année 2021. La Municipalité les en remercie vivement.

### LA CRÉATION D'UN SERVICE ACHAT

Dans cette optique d'efforts budgétaires à réaliser par la Commune, il est apparu nécessaire de mieux contrôler les dépenses effectuées. C'est pour cette raison qu'un service achat a vu le jour.

3 seuils de contrôles de dépenses ont été déterminés dans la chaîne de l'achat :

- **De 0 à 500 € TTC** les Directions sont autonomes et peuvent choisir librement leur prestataire dans le respect des principes de la commande publique.
- **De 500€ TTC à 4000 € HT** les Directions sont dans l'obligation d'obtenir 3 devis afin de mettre en concurrence pour réaliser l'achat qui sera économiquement le plus avantageux.
- **Au-dessus de 4000 € HT** toute demande d'achat ou de réalisation de prestation doit être réalisée dans le cadre d'une procédure de marchés publics. Ce seuil purement interne est plus strict que la réglementation (marchés sans publicité ni mise en concurrence en dessous de 40 000 € HT) conformément à la volonté de contrôle des dépenses.

## 29 AGENTS TRANSFÉRÉS À LA MÉTROPOLE

**A**u 1<sup>er</sup> janvier 2018, la communauté d'agglomération Toulon Provence Méditerranée est devenue une Métropole et plusieurs compétences jusqu'alors communales lui ont été transférées. Au 1<sup>er</sup> mai 2021, 29 agents communaux sont devenus des agents métropolitains mais continuent à servir les Carqueirannais. En effet, les Maires de la Métropole, soucieux de conserver la proximité avec les administrés, ont souhaité mettre en place des antennes afin de garantir un meilleur service public tout en réduisant les coûts grâce à la mutualisation des moyens.

## UNE MARGE DE MANŒVRE RÉDUITE

Malgré ces prévisions budgétaires en baisse, le levier fiscal reste la seule solution, bien que celui-ci soit fortement impacté par la disparition de la taxe d'habitation, pour l'instant compensée par l'État à taux constant. Différents scénarii ont été longuement étudiés, qui ont conduit à la décision d'augmenter le taux de foncier bâti de 25% sur la partie communale et départementale. Celle-ci ne s'appliquera pas sur le taux de la Métropole ni sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), ce qui entraînera une augmentation réelle de 17 à 18% de la taxe foncière. Cette hausse nécessaire ne s'appliquera pas sur le foncier non bâti, détenu en majorité par des administrés déjà propriétaires de bâti et par conséquent déjà impactés par cette majoration de taxe foncière.

Monsieur le Maire a souhaité, en toute transparence, démontrer que la suppression totale ou partielle de la taxe d'habitation en 2021 permettrait au contribuable de ne pas être plus impacté qu'avant cette réforme.

Pour reprendre son exemple : « sur les 4000 euros payés en 2020, le montant de mes impôts locaux en 2021, en intégrant la hausse des taux de 25% diminuera de 223 euros » affirme Monsieur le Maire.

**À noter :** La disparition progressive de la taxe d'habitation concerne exclusivement la résidence principale d'habitation.

À ce jour, environ 50% des Carqueirannais sont encore sujets au paiement de celle-ci.

À partir de 2021, la diminution progressive de cette taxe va bénéficier à tous les contribuables, quel que soit leur niveau de ressources.

Ainsi, celle-ci consistera à une exonération partielle fixe de 30% en 2021, 65% en 2022 et 100% en 2023.

Il est enfin important de rappeler que le taux de majoration de la taxe d'habitation pour les résidences non affectées à l'habitation principale est gelé et ne peut être modifié jusqu'en 2023.

## LES LEVIERS D'ACTIONS JUSQU'ALORS POSSIBLE POUR LA COLLECTIVITÉ

Différents scénarii ont été étudiés.

SCÉNARII	HYPOTHÈSES RETENUES	ANALYSES
<b>SCÉNARIO 1 - AU FIL DE L'EAU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aucune augmentation d'impôt, pas d'emprunt nouveau, pas de travail sur les dépenses</li> <li>Dépenses de fonctionnement constantes, les dépenses d'équipement se limitent aux dépenses d'entretien du patrimoine communal, tout en tenant compte des projets juridiquement engagés</li> </ul>	Le premier scénario ne permet en aucun cas de remettre les finances de la collectivité sur de bons rails. Les ratios sont dégradés, l'autofinancement est négatif.
<b>SCÉNARIO 2 - AU FIL DE L'EAU AVEC AUGMENTATION DE 25% DU TAUX DE FONCIER BÂTI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du foncier bâti de 25%, pas d'emprunt nouveau</li> <li>Dépenses de fonctionnement constantes, les dépenses d'équipement se limitent aux dépenses d'entretien du patrimoine communal, tout en tenant compte des projets juridiquement engagés</li> </ul>	Le second scénario fait apparaître une évolution positive de l'autofinancement, mais ne permet pas de financer de nouveaux investissements structurants sur la durée du mandat.
<b>SCÉNARIO 3 - LE PROJET POLITIQUE DE DÉBUT DE MANDAT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du foncier bâti de 25%</li> <li>Les dépenses d'équipement prennent en compte le programme d'investissement prévu par l'exécutif, rationalisation des dépenses de fonctionnement</li> <li>Entretien du patrimoine communal = 1M€ chaque année</li> <li>Suppression de la ligne de trésorerie</li> </ul>	<b>Le troisième scénario permet à la Commune de tendre vers de bons ratios financiers, un autofinancement correct, tout en permettant de bénéficier d'une enveloppe d'investissement annuelle satisfaisante. La hausse du taux du foncier bâti permet de générer plus de 1.6 millions de recettes supplémentaires. Cette situation financière saine est le scénario retenu par la Municipalité.</b>
<b>SCÉNARIO 4 - LA RECHERCHE DE L'OPTIMUM FINANCIER</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmentation du foncier bâti et non bâti de 30%</li> <li>Soutenabilité budgétaire des investissements</li> <li>Rationalisation des dépenses de fonctionnement</li> </ul>	Le dernier scénario présente une bonne situation financière, une capacité d'autofinancement permettant de dégager des crédits d'investissement sur toute la durée du mandat. L'effort supplémentaire demandé aux Carqueirannais avec une augmentation de l'impôt foncier bâti de 5 points supplémentaires par rapport au troisième scénario a cependant été jugé trop important par la Municipalité.

Source : Cabinet Grant Thornton

# PORT ET PLAGES

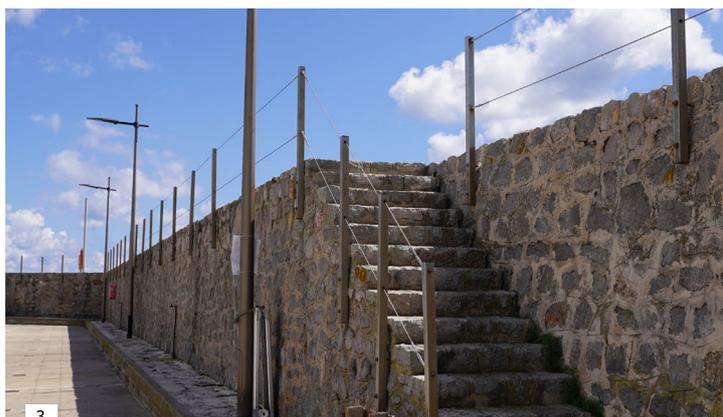


M. Anthony PIZZO  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme  
au Développement Durable  
et à l'Environnement

M. Victor BUSON  
Conseiller Municipal  
délégué au Port, aux Plages  
et au Tourisme



## SÉCURITÉ ET RÉNOVATION



Des travaux de réhabilitation des équipements du port des Salettes seront prochainement entrepris :

- Rénovation des éclairages publics
- Rénovation du réseau et installation de 2 bornes supplémentaires distribuant de l'eau dans une zone du port qui n'était pas équipée jusqu'à présent
- Remplacement des bornes inox non adaptées par des bornes bétons le long des bassins n°2 et n°3 (photo n°2)
- Renouvellement des chaînes d'amarrage dans les 3 bassins (n°3,4,5)

Une étude sur l'amélioration de l'appontement se situant en face du Bureau Information Tourisme est actuellement en cours (photo n°4). Aussi, la Municipalité a prévu, avant la saison estivale, une sécurisation de l'accès piéton se situant au niveau supérieur de la grande jetée (photo n°3) : un garde corps afin d'éviter toute chute possible sera donc installé.

Il est également nécessaire de sécuriser la descente du front de mer en direction du quai des pêcheurs (photo n°1) pour cela, un aménagement sera réalisé pour permettre aux PMR (Personnes à Mobilité Réduite) et poussettes d'y accéder.

Enfin, un projet d'installation de vidéocameras sur l'ensemble du port est à l'étude afin de supprimer les incivilités constatées par les services municipaux.

### PROJET ÉCOLE DE VOILE :

Après étude du projet et consultation de professionnels dans un premier temps, une réunion avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) aura lieu prochainement afin d'arrêter l'emprise au sol du projet de l'école de Voile.

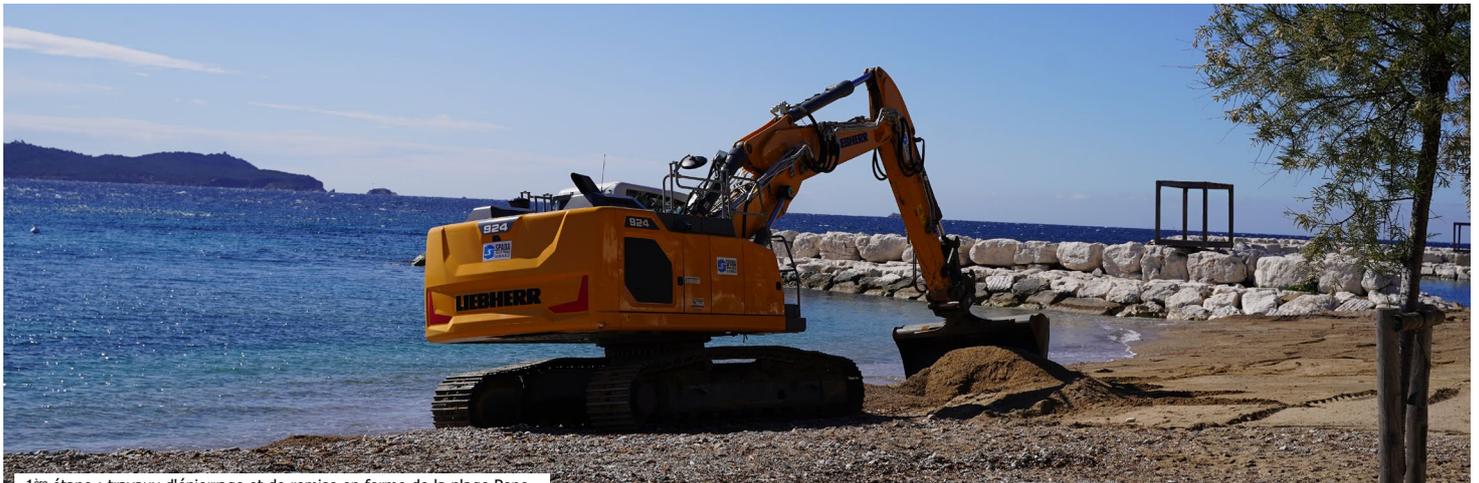
## EXTRACTION DE FRONDES DE POSIDONIES



La posidonie est une plante marine se développant en vaste herbier dont les feuilles mortes se concentrent sur les côtes en banquettes. Ces feuilles, accumulées en quantité importante durant les 2 derniers hivers dans le port, réduisent la hauteur d'eau navigable et nuisent à sa bonne exploitation.

Cette espèce étant protégée, la Commune a été autorisée à réaliser l'extraction de frondes de posidonies par Arrêté Préfectoral. Le montant de cette opération s'est élevé 33770 € HT.

## EMBELLISSEMENT DE LA PLAGE PENO



1<sup>ère</sup> étape : travaux d'épierreage et de remise en forme de la plage Peno

Depuis plusieurs années, la plage Peno, au gré des largades successives a perdu de sa splendeur. La Commune, par le biais de son Antenne Métropolitaine, a souhaité engager des travaux d'épierreage et de remise en « forme » de la plage dès le mois d'avril. La Municipalité remercie la Ville de Bormes les Mimosas qui a fait don à Carqueiranne de 600m<sup>3</sup> de sable. Ce dernier sera alors étalé lorsque le risque de largade sera moindre.

Cette opération permettra de déposer une couche d'environ 15 centimètres de sable sur l'ensemble de la plage Peno.

## ZOOM SUR LE BUDGET DU PORT

Le déficit récurrent de ce budget de fonctionnement a amené la Collectivité à augmenter les tarifs en 2021, qui n'avaient pas été impactés depuis de nombreuses années, sur les postes permanents et sur les postes de passagers de l'été.

Dans cette même optique, la Ville a dû prendre des mesures de réduction des charges de personnel. Deux agents du port ont été transférés vers d'autres services et ne seront pas remplacés.

Sur ce budget, la Ville a emprunté 120 000 € en 2020 mais a remboursé plus de 145 000 € de capital, ce qui n'a donc pas aggravé l'endettement, qui a même légèrement diminué.

Dès cette année, la Ville n'aura pas recours à l'emprunt, ce qui contribuera au désendettement du port de Carqueiranne malgré les dépenses d'équipement prévues.

Des travaux d'aménagement sur le port sont en prévision pour 2021, comme notamment la rénovation de lampadaires et la sécurisation de la digue.

# URBANISME



M. Anthony PIZZO  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme  
au Développement Durable  
et à l'Environnement

Comme présenté dans la première édition du bulletin municipal, la Commune tient à conserver ses valeurs initiales : une préservation de la cité balnéaire à taille humaine, sans surdimensionnement ni urbanisation de masse.



## PROJET DE LOGEMENTS : MONTÉE DU CANEBAS



Insertion dans le site

Un permis a été délivré sur une parcelle de 3900m<sup>2</sup> se situant au quartier Cavaliers Nord, pour une résidence de 27 logements composée de 7 villas (accession libre) et 2 petits collectifs dont un de 14 logements sociaux.

Suite aux différents échanges avec la Préfecture, c'est avec une grande vigilance que la Commune veillera à l'attribution des logements sociaux au bénéfice des Carqueirannais.

Conscient d'un besoin de logements, il s'agit là du premier projet étudié par la nouvelle Municipalité. Ce dernier a nécessité de longues heures de travail dans le but d'allier urbanisation raisonnée et qualité architecturale dans un secteur déjà urbanisé.

## LUTTE CONTRE LA POLLUTION VISUELLE



**E**n collaboration avec la Métropole TPM et suite à un transfert de compétences, il sera élaboré un Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) inexistant à ce jour.

À terme, l'objectif de la Municipalité est la suppression en intégralité des panneaux publicitaires de format 4m par 3m qui génèrent une véritable pollution visuelle.

En parallèle, les enseignes et pré-enseignes feront l'objet d'une autorisation administrative, la Municipalité étant sensible à leur intégration dans l'environnement. Enfin, une requalification globale de la signalétique des commerces et lieux publics (lames directionnelles) est en cours de réflexion, afin d'apporter une harmonisation sur l'ensemble de la Ville.

*Nous refusons l'urbanisation massive, le bétonnage intensif et excessif. C'est pourquoi chaque projet est étudié de façon à préserver notre commune tout en répondant aux besoins des Carqueirannais.*

*Anthony Pizzo - 2<sup>ème</sup> adjoint au Maire*

## PROJET LA TRELETTE

**L'**équipe municipale travaille d'ores et déjà sur l'aménagement global de la Trelette en lien étroit avec les services de l'État, de la Métropole TPM, mais également avec des architectes urbanistes.

Au vu de l'importance de ce projet pour l'avenir de notre village, la Commune y intéressera ses administrés. En effet cet aménagement ne peut aboutir qu'en étroite collaboration avec ses habitants.

En transversalité de ce projet, plusieurs réflexions seront portées quant à la réunification du village et du port, la mutualisation des écoles, la création d'une maison médicalisée et d'équipements publics tout en étant sensible et innovateur en matière d'environnement et de développement durable.

## O' DE MER ET AMIRAL

**L**es deux résidences O' de mer et Amiral, actuellement en construction, sont des projets initialement délivrés par l'ancienne municipalité.

O'de mer : 40 logements sont prévus dont 20 sociaux

L'Amiral : 50 logements sont prévus dont 25 sociaux

La Commune s'efforce activement d'attribuer les logements sociaux aux Carqueirannais.

## PROCHAINEMENT

**L**a Police Municipale en étroite collaboration avec le service de l'urbanisme a pour objectif d'assermenter un agent quant au suivi et à la conformité des projets.

# TRAVAUX ET PROJETS



M. Christophe FIORETTI  
6<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué aux Travaux

## TRAVAUX DU PARADIS NORD

**S**ous l'impulsion de la Municipalité et en liaison avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée, des travaux de renouvellement des conduites d'alimentation en eau et d'extension du réseau public d'assainissement sur le boulevard Foch et le boulevard Leclerc sont engagés.

Le SYMIELEC VAR intervient également sur ce projet de réhabilitation du Paradis Nord en réalisant un enfouissement des réseaux (éclairage public, téléphonie, électricité).

Une réunion publique a d'ailleurs eu lieu en février dernier afin de présenter le projet dans sa globalité aux résidents de ce quartier. Monsieur le Maire a demandé à la Métropole qu'une reprise totale de l'enrobé sur la zone des travaux du boulevard Foch soit effective dès la fin de ces derniers, ce qui lui a été accepté.

Cette étape du projet de réhabilitation du quartier du Paradis Nord représente un coût avoisinant le million d'euros, ce qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie des résidents.

La prochaine phase concernera le boulevard Joffre, probablement en fin d'année.



## PROCHAINEMENT : CRÉATION DE PLACES PMR



**L**a Municipalité, soucieuse des personnes en situation de handicap va réaménager 2 places aux normes pour « Personne à Mobilité Réduite » (PMR) situées place de la Libération. Il s'agit d'une notion très large, qui englobe toutes les personnes ayant des difficultés à se mouvoir dans un environnement inadapté.

Une personne est considérée « à mobilité réduite » si elle est gênée dans ses mouvements et ses déplacements de manière provisoire ou permanente.

Cet aménagement n'aura pas d'impact sur le nombre de places de stationnement et permettra également la création de jardins secs plus respectueux de l'environnement.

Des travaux ont été menés par les services de la Commune et la Métropole dans le cadre de la revoyure des modalités de transfert.

Le montant qui sera proposé à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) sera de 570 000€ par an contre 100 000€ auparavant. Ce budget permettra notamment de réaliser des opérations de voirie et d'éclairage public.



## ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU HAUTE TENSION

Pour améliorer l'environnement visuel et la sécurité de chacun, des travaux de sécurisation du réseau haute tension 20000V ont été réalisés. Pour cela, ENEDIS a procédé au renouvellement du réseau aérien en réseau souterrain permettant ainsi d'assurer des gestes d'exploitation (coupure, alimentation...) en toute sécurité et plus rapidement.

Au total, 777 mètres linéaires de câble Haute Tension souterrain ont été installés ainsi que trois armoires de coupure, 1160 mètres linéaires de réseau aérien et une vingtaine de supports ont également été déposés par l'entreprise ENEDIS. À savoir que ce chantier a été réalisé de concert avec le Conseil Départemental qui a renouvelé le tapis de la route départementale.

Pour la réalisation de ce projet, SOBECA est intervenu pour la pose des réseaux souterrains, ECE pour la mise en service, la reprise et la dépose des réseaux aériens et enfin ENEDIS avec la base opérationnelle de Hyères et le service Travaux Sous Tension de la Garde.

Le montant de ces travaux entièrement pris en charge par ENEDIS s'élève à 230 000€.

Les derniers supports seront déposés en avril, cependant, certains resteront inaccessibles notamment ceux situés dans les champs de fleurs plantés.



## LES PLATANES DE CARQUEIRANNE À L'ÉTUDE



Le platane, arbre emblématique de la Provence, peut s'avérer dangereux, notamment par le risque de chute de ses branches. C'est pourquoi la Ville a validé l'étude de ses 152 platanes.

Un diagnostic visuel et sonore sera réalisé par l'Office National des Forêts (ONF) qui rendra un rapport afin que la Commune puisse mettre en sécurité les arbres présentant un risque pour la population.

## CALENDRIER DU TRI SÉLECTIF

### Mai 2021

L	M	M	J	V	S	D
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



### Juin 2021

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

### Juillet 2021

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### Août 2021

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**Jours de sortie des déchets dans les bacs à couvercle jaune** (papier et carton) (Collecte le jour suivant ou le surlendemain)

**Jours de sortie des déchets dans les bacs à couvercle gris** (emballages plastique) (Collecte le jour suivant ou le surlendemain)

**Jours de sortie des déchets verts\*** Californie, Font Brun, Benoite, S<sup>t</sup> Vincent jusqu'à l'allée du Parc inclus, Vallon, Mt des Oiseaux, Carthage, Bizet, Massenet et Beau Rivage (Collecte toute la semaine)

**Jours de sortie des déchets verts\*** Centre-ville, Roubauds, Salettes, Paradis, Beau Vézé, Plaines, Bellevue, Crotade, Bau Rouge, Canebas, ZAC du Grand Chêne (Collecte toute la semaine)

(Concernant les jours de sorties, merci de déposer vos déchets le soir)

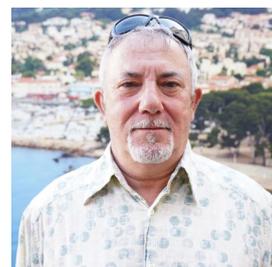
**Plus d'infos :** Services Techniques - 04 94 01 42 25 (Accueil téléphonique du lundi au vendredi, uniquement le matin de 8h30 à 12h)

# PRÉVENTION ET SÉCURITÉ



M. Laurent PASQUINI  
8<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à la Sécurité  
et à la Protection de la Population

M. Christian SCHIAVO  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Hygiène et à la Défense



## UTILISATION DE CAMÉRAS PIÉTONS

La Ville de Carqueiranne a fait l'acquisition de 12 caméras portatives à destination des agents de la Police Municipale dans le cadre de leurs missions de police administrative ou judiciaire.



Ces dernières pourront être activées en fonction de leur appréciation des circonstances de l'intervention et du comportement des personnes concernées. Ce dispositif a pour objectif la mise en sécurité des agents durant leurs interventions et permet ainsi de désamorcer une éventuelle discussion conflictuelle.

## BORNES ESCAMOTABLES



Comme annoncé en début d'année, la Métropole TPM a financé de nouveaux équipements de sécurité pour la Commune de Carqueiranne. 10 bornes escamotables ont été installées au cœur du village. Celles-ci seront déployées chaque jeudi, jour de marché hebdomadaire, afin d'interdire l'accès aux véhicules.

25 bornes supplémentaires seront installées prochainement au port des Salettes afin de le piétonner les jours de marché et lors des manifestations.

## LES DISPOSITIFS DE LA POLICE MUNICIPALE ÉVOLUENT



Les deux agents municipaux recrutés en interne seront intégrés aux équipes de la Police Municipale dès le 10 juillet prochain, leur formation étant en cours de finalisation.



Du 14 juin au 5 septembre, en cas de problème, la Police Municipale sera joignable 7/7J et 24/24h. Cette astreinte répond à la volonté de l'équipe municipale de se doter d'une brigade destinée à la patrouille de nuit.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'une des priorités de la Municipalité est l'optimisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), consistant à gérer les éventuels risques intervenants sur la Commune (inondations, tempêtes, incendies...).

Ainsi, la Métropole TPM a mis à disposition de la Ville un système de télé alerte, sous forme d'appel ou SMS automatisés, permettant d'avertir dans les plus brefs délais la totalité ou une partie de la population et de lui transmettre les bonnes informations et bons réflexes à adopter pour mieux se protéger.

Dans cette optique, la Ville appelle l'ensemble des Carqueirannais à s'inscrire sur la plateforme gedicom via le site internet de la Ville carqueiranne.fr (sur la page d'accueil).

**Plus d'infos :** Service Communication - 04 94 01 01 85

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

### VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Remplissez le formulaire « **Opération Tranquillité Vacances** » disponible à la Police Municipale (ou sur le site carqueiranne.fr) et déposez-le sur place. Cette dernière patrouillera dans votre quartier en votre absence.



## COUSSINS BERLINOIS ET RESPECT DES VITESSES

Par mesure de sécurité pour les conducteurs, la Ville de Carqueiranne a procédé à la dépose de l'ensemble des coussins berlinois dits défectueux sur les voies de circulation de la Commune, seuls ceux ne présentant aucun danger ont été conservés.

En ce sens, la Municipalité essaie de mettre en place d'autres systèmes d'alerte grâce à des panneaux de prévention.

Cependant, afin d'éviter tous débordements et situations à risques, il est primordial que chacun adopte un comportement responsable en respectant les limitations de vitesse indiquées sur la route.



## 1<sup>ER</sup> BILAN APPLICATION CITOYENNE

Depuis sa mise en pratique en début d'année, l'application citoyenne connaît un vif succès. Plus d'une vingtaine de signalements ont été transmis à la Municipalité. Les plus récurrents concernent des dysfonctionnements sur la voie publique (comme un lampadaire défectueux) ou encore des notifications liées aux déchets sur la voirie et dépôts sauvages. La Ville s'y atèle et encourage ses citoyens à pratiquer également les bons gestes afin de participer ensemble au mieux vivre de la Commune.

**Plus d'infos :** Service Communication  
- 04 94 01 01 85



*Les services de la Municipalité travaillent quotidiennement en parfaite harmonie avec la Police Nationale et je tiens également à remercier le commissaire divisionnaire M. Nivaggioli pour son grand professionnalisme et son aide précieuse. Enfin, prévention et fermeté seront au cœur de notre dispositif et s'intensifieront davantage durant la saison estivale.*

Laurent Pasquini - 8<sup>ème</sup> adjoint au Maire



## SURVEILLANCE DES PLAGES

Les postes de surveillance des plages Peno et Pradon seront ouverts dès le 12 mai.

Un fauteuil roulant amphibie est proposé à Peno afin de permettre l'accès à la mer pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Des bouées d'aide à la baignade (5 à Peno et 5 au Pradon) sont disponibles afin d'accompagner les personnes désirant un soutien durant leur nage. Celles-ci sont aussi un repère visuel pour les sauveteurs.

### HORAIRES :

**Basse saison :** du 12 mai au 9 juin le mercredi, samedi, dimanche ainsi que les jours fériés, de 10h à 18h.

5 agents BNSSA seront répartis sur ces deux plages.

**Pleine saison :** du 12 juin au 31 août : de 10h à 19h 7/7j.

12 sauveteurs seront présents (en roulement par équipe de 6) sur ces deux plages.

**Moyenne saison :** du 1<sup>er</sup> au 26 septembre le mercredi, samedi, dimanche de 10h à 18h.

5 agents BNSSA seront répartis sur ces deux plages.



## ATTENTION EN CAS DE FORTES CHALEURS !

### 5 RAPPELS POUR ÉVITER LES NOYADES



À noter : le numéro d'appel d'urgence européen est le 112 et le numéro d'urgence en mer est le 196.

# ÉDUCATION ET JEUNESSE



Mme Christine GIRARD  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
déléguée à l'Éducation,  
à la Jeunesse  
et à la Caisse des Écoles

Mme Laurence MESLARD  
Conseillère Municipale déléguée  
à la Petite Enfance



## RESTAURATION SCOLAIRE



La commission des menus tenue le 19 mars a validé plusieurs priorités à l'attention des enfants bénéficiant de la restauration collective. Parmi celles-ci, figurent l'effort particulier porté sur la saisonnalité des fruits et des légumes, la recherche de fournisseurs en circuit court et la variété des recettes du menu végétarien hebdomadaire (cf Loi Egalim).

Dans un esprit de découverte, un petit « tour de France » est proposé aux enfants à raison d'un menu régional trimestriel. L'Alsace a démarré avec kasler, spaetzle et strudel aux pommes au menu.

Afin de cuisiner le plus possible en version traditionnelle et de préserver les saveurs, les 80-85% des produits commandés sont frais et mijotés en mode de cuisson dit « à l'ancienne ».

## DÉMATÉRIALISATION TABLETTES PÉRISCOLAIRES



L'accueil périscolaire se modernise : les équipes d'animateurs réparties au sein des 4 écoles accueillant les enfants le matin avant la classe et le soir à la sortie des cours vont prochainement être dotées de tablettes numériques. Les cahiers d'appels laissent place à une gestion instantanée du suivi des enfants, en temps réel, permettant gain de temps et réactivité.

## LES ETAPS DANS LES ÉCOLES



Afin d'assurer l'activité physique des enfants, des agents éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives ont été mobilisés jusqu'à présent dans chaque cour des écoles de 8h30 à 16h30. Ce dispositif sera reconduit au sein des écoles maternelles jusqu'aux vacances d'été.

## SÉCURISATION DES ÉCOLES

- La commission de sécurité de l'école Marcel Pagnol a eu lieu le 12 mars dernier et a obtenu un avis favorable. Celle-ci, organisée périodiquement, a pour objectif de valider la conformité de l'accueil des enfants au sein des bâtiments publics.
- Des patrouilles régulières de la Police Municipale, matin et soir (8h-16h-17h), devant le collège, ont été mises en place à la demande de M. Testanier, Principal de l'établissement. Ce dispositif renforce la sécurité déjà effective devant les écoles maternelles et élémentaires.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Votre enfant va vivre sa première rentrée en maternelle ou va faire sa rentrée en Cours Préparatoire en septembre prochain ? Ou peut-être vous installez-vous à Carqueiranne et souhaitez inscrire votre enfant à l'école ?

Vous devez dans ce cas l'inscrire au plus tôt auprès du Guichet Unique Famille, 23 av. Jean Jaurès (tel : 04 94 91 59 59). Les listes des affectations scolaires seront communiquées à la fin du mois de mai, par affichage, au même guichet.



## DISTRIBUTION DE MASQUES

29600

masques chirurgicaux pédiatriques ont été distribués par la Municipalité, depuis le début de l'année, aux petits carqueirannais de plus de 6 ans fréquentant les écoles élémentaires. Une prochaine campagne de distribution est prévue en mai.

## PROJETS

Dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local, la Municipalité a effectué une demande de subvention afin de financer l'isolation des combles et la réfection de la toiture de l'école Jules Ferry, représentant un coût estimatif de 258 000 € HT. Ce projet contribuerait à une amélioration de 25% minimum des performances énergétiques des bâtiments de l'école.

La demande de financement à hauteur de 40%, a été effectuée auprès de l'État avant le 26 mars, date limite de dépôt. Si ce dossier est retenu par l'État, d'autres dépôts de demandes de subvention seront effectués par la Commune auprès de nos Collectivités partenaires que sont le Département et la Métropole.

Après obtention des subventions, le chantier débiterait durant l'été 2021 et prendrait fin à l'été 2022 (les périodes d'intervention dans les écoles pour ce type de travaux étant limitées aux vacances estivales).

## JOB D'ÉTÉ

La journée Job d'été est un tremplin pour décrocher un contrat saisonnier ! Organisée à la Maison des associations le 22 mai et en partenariat avec la Mission Locale CORAIL, la Municipalité donne rendez-vous aux jeunes en âge de rentrer sur le marché du travail, le temps d'une saison estivale (ou davantage !).

Vous serez accompagnés dans la découverte de toutes les offres disponibles par la responsable du Guichet Unique Famille et des membres de la Mission Locale CORAIL.

**Plus d'infos :** Guichet Unique Famille - 04 94 91 59 59

## LA NATURE AU SERVICE DE LA MMPE



Cette année, la Direction de la MMPE a décidé d'utiliser des produits naturels et de proximité.

Un savon biologique local est employé pour le change des enfants, et du miel récolté par une apicultrice de la Commune est servi lors du goûter.

À Carqueiranne, le « consommer local » commence dès le plus jeune âge !

## SENSIBILISATION AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE



Entre 20 et 30% : c'est dans cette fourchette que se chiffre le taux des déchets issus des assiettes des enfants à la cantine. Afin de sensibiliser la jeune génération au gaspillage alimentaire, une action portée par la Métropole TPM a été mise en place par Emilie de l'association « Les amis de la presqu'île de Giens » en collaboration avec la Ville de Carqueiranne.

En avril dernier, dans une 1<sup>ère</sup> étape, les enfants déjeunant au réfectoire de l'école Jules Ferry ont fait une bien curieuse expérience pédagogique ; afin de leur permettre de se représenter le volume de nourriture non consommée qu'ils ont laissé dans leurs assiettes, il leur a été présenté l'équivalent en poids de leurs déchets sous une forme aussi attractive qu'inattendue : c'est ainsi que l'équivalent de 12 kilos de canettes de coca et de biscuits ont été... jetés à la poubelle devant eux (mais récupérés discrètement ensuite !), symbolisant ainsi la quantité de nourriture gaspillée, le temps d'un menu...

Dans un second temps, des ateliers pédagogiques seront mis en œuvre pour les 3-12 ans à la Maison Grac pour la fabrication de papier recyclé, de peinture avec les végétaux, de recyclage de plastiques... de quoi susciter l'envie d'être un acteur motivé.

## LE GUICHET UNIQUE FAMILLE

Nouveauté mai 2021 : « parents branchés », vous pouvez dès à présent réaliser les inscriptions de vos enfants pour les temps périscolaires (matin, soir, mercredi) ou pour les vacances, sur le portail numérique de la Ville. En un clic, vous pouvez réserver des demi-journées, des journées et régler en ligne. Pour toute question ou besoin d'aide, le Guichet Unique Famille vous accompagne (tel : 04 94 91 59 59).





Mme Françoise PRIGNOL  
3<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée aux Affaires Sociales  
et Sanitaires



Mme Nicole REYNAUD  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Santé, au Handicap,  
à la Médiathèque et à la Galerie



Mme Christine LABORNE  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Résidence WETZEL

La Ville de Carqueiranne  
et le CCAS  
vous informent

Solidarité  
COVID-19

## MOBILISATION EN FAVEUR DE NOS ANCIENS : ALLÔ COMMENT FAIRE ?

**CCAS**  
**04 94 12 34 30**



Portage  
des repas  
à domicile



Toute  
autre demande



Aide aux  
courses

CCFF

ccas  
Centre Communal d'Action Sociale



## « ALLÔ COMMENT FAIRE ? »

### MOBILISATION EN FAVEUR DE NOS ANCIENS

Ce nouveau service, créé en fin d'année 2020, permet d'informer, orienter et accompagner les anciens de la Commune dans toutes les démarches administratives. Que ce soit pour la recherche d'un électricien, d'un plombier, pour mettre en place le portage des repas à domicile, pour une aide à domicile, une garde de nuit ou pour toute autre demande, le service « Allô comment faire ? » s'en charge.

Par ailleurs, M. le Maire a obtenu des créneaux pour la vaccination contre la COVID-19 des personnes de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans ayant des facteurs de comorbidités). Ainsi, depuis le mois de mars 2021, toutes les personnes concernées qui connaissent des difficultés pour s'inscrire directement sur les plateformes en ligne peuvent s'adresser au CCAS qui se chargera de leur donner un rendez-vous dans le centre de vaccination de La Garde. Ce dernier planifiera le second rendez-vous pour le rappel vaccinal. À noter qu'une consultation médicale est nécessaire au préalable, afin de connaître les éventuelles contre-indications au vaccin.

### BILAN :

**Nombre d'appels :** 555 au 18 avril 2021

**Services recherchés :** Électricien, informaticien, portage des repas, vaccination COVID

**Créneaux vaccination COVID réservés :** 500 au 18 avril 2021

## ACCUEIL DU CIMETIÈRE



Désormais, la Commune assure l'accueil des usagers au cimetière municipal, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 à l'entrée n°1 du cimetière (Chemin du Petit Lac), afin de renseigner, orienter et accompagner si besoin.

**Plus d'infos :** service accueil (Hôtel de Ville) - 04 94 01 40 40

## À NOTER

### DATE À DÉFINIR

**Journée portes ouvertes Résidence Wetzel**  
Dès que les mesures sanitaires le permettront

**Plus d'infos :** CCAS - 04 94 12 34 30

## ACCUEIL DU CCAS



**A**fin de faciliter la réception des administrés, l'entrée du CCAS a été repensée et permet désormais aux agents de faire face à l'entrée du public.

## UNE NOUVELLE PERMANENCE AU CCAS



### J'apporte de l'aide à une personne

Enfant ou adulte, malade, handicapé, âgé en perte d'autonomie

### Je suis proche aidant.e

J'ai des droits et je peux être accompagné.e

Information juridique Vie familiale et personnelle Accompagnement vers l'emploi Orientation

congés - tutelles/curatelles - aides financières - mobilité - médiation familiale  
articulation des temps de vie personnelle et professionnelle - soutien psychologique



Comme vous, en France, 11 millions de personnes sont proches aidant.e.s



Votre CIDFF vous informe  
[www.infofemmes.com](http://www.infofemmes.com)

## GUICHET D'ENREGISTREMENT LOGEMENT SOCIAL



**A**fin d'accompagner les demandeurs de logements sociaux carqueirannais, le CCAS proposera prochainement un nouveau service : le guichet enregistreur pour le logement social.

Qu'il s'agisse d'une première demande ou du renouvellement annuel du dossier, contactez le CCAS qui vous recevra sur rendez-vous afin d'instruire votre demande.

Vous avez aussi la possibilité d'effectuer vos demandes en ligne sur : <https://www.demande-logement-social.gouv.fr/>

## CIDFF

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), composé de juristes, conseillers en insertion professionnelle, travailleurs sociaux et psychologues a pour objectif d'informer gratuitement les femmes et les familles sur leurs droits dans tous les domaines et d'accompagner les bénéficiaires des minimas sociaux vers l'emploi.

Il représente un vrai point d'accès pour connaître en détail, en fonction de sa situation personnelle, que ce soit pour des raisons d'inégalités dans le monde du travail, ou dans des cas de violence, l'ensemble des leviers juridiques mis à disposition des femmes pour trouver la solution la plus adaptée.

Le 15 avril dernier, le CIDFF a mis en place des permanences à destination des proche-aidants, au sein du CCAS, tous les troisièmes jeudis après-midi du mois de 14h à 17h30.

Ces permanences, gratuites, se font sur RDV à prendre par téléphone au 04 94 65 82 84. Ce numéro est également dédié à une réponse téléphonique les autres jours.

## LES AUTRES PERMANENCES

Le CCAS met également à disposition ses locaux afin d'assurer, en collaboration avec les partenaires, des permanences de plusieurs ordres :

**Assistants sociaux** : RDV auprès de l'UTS du Département au 04 83 95 56 20. L'accueil des RDV est effectué au CCAS.

**Insertion** : dans le cadre du RSA, le Département reçoit les bénéficiaires le lundi après-midi pour le volet insertion. Les RDV sont fixés par le Département qui vous recevra au CCAS.

**Notaires** : permanence le mardi matin la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque mois. Les RDV sont à prendre au CCAS.

**Avocats** : permanence le mercredi après-midi la 1<sup>ère</sup> et la 4<sup>ème</sup> semaine de chaque mois. Les RDV sont à prendre au CCAS.

**Conciliateur** : une permanence est assurée le vendredi matin la 1<sup>ère</sup> et la 3<sup>ème</sup> semaine de chaque mois. Les RDV sont à prendre au CCAS.

**Aide à la création ou reprise d'entreprise** : Var Initiative reçoit le mardi matin la 3<sup>ème</sup> semaine de chaque mois au CCAS. Les RDV se prennent directement auprès de Var Initiative : 04 94 91 02 02.

## INTERMÉDIATION LOCATIVE



Si vous souhaitez louer votre logement, tout en obtenant la garantie du paiement des loyers et l'assurance de la restitution de votre logement en parfait état, le dispositif d'intermédiation locative vous correspond. Le CCAS vous propose, en partenariat avec l'association SOLiHA, une étude personnalisée sur RDV.

### DES LOYERS SÉCURISÉS EN FAVEUR DU LOGEMENT SOLIDAIRE

Ce dispositif consiste à mobiliser le parc de logements privés en faveur des ménages éligibles à un logement social, en assurant pour les bailleurs le règlement des loyers.

### LE DISPOSITIF

Si vous êtes propriétaire d'un logement disponible à la location, avec ou sans travaux, vous pouvez confier la gestion locative de votre logement à une association agréée par l'État, qui deviendra « votre locataire » et garantira le règlement des loyers ainsi que la remise en état du logement si nécessaire.

### LA PROCÉDURE

Dans un premier temps, il est nécessaire de signer une convention avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), avec ou sans travaux : en cas de travaux un accompagnement au projet et **des aides financières** sont allouées. Les loyers, de type social, sont plafonnés de l'ordre de 30% en dessous du prix du marché et compensés par un dispositif fiscal avantageux ainsi que des primes intéressantes.

Ensuite, votre logement est mis à disposition à travers un bail de location en faveur d'une association agréée par l'État, qui deviendra votre « locataire » **vous assurant pendant toute la durée du bail des revenus sécurisés et l'entretien du logement.**

## MAINTIEN DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE



Depuis le mois de mars 2020 et le début de la pandémie, le service d'aide à domicile n'a pas connu le confinement.

Malgré une situation financière difficile, le CCAS a permis aux agents du service d'aide à domicile de répondre présents en assurant la poursuite du service public grâce à leur intervention chez une centaine de bénéficiaires du service, bien souvent isolés.

À travers son aide aux personnes âgées dans les actes courants de la vie (courses, entretien du logement, lien social), mais aussi le portage des repas à domicile, le service d'aide à domicile a démontré toute son importance en cette période difficile.

La Municipalité remercie les agents du CCAS pour leur contribution et leur engagement envers nos séniors carqueirannais.

**Plus d'infos :** CCAS au 04 94 12 34 30

### LES AVANTAGES

# SOLiHA

## SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

- **Fiscaux :** 85% d'abattement fiscal sur les revenus fonciers
- **Financiers :** primes de l'ANAH et de la Métropole pouvant s'élever jusqu'à 3 000€
- **Sécurité :** loyers garantis / entretien du logement assuré / remise en état du logement à la fin de la convention
- **Social :** logement mis à disposition par l'association agréée en faveur d'un public éligible au logement social

### L'ACCOMPAGNEMENT

La Maison Départementale de l'Habitat, représentée par SOLiHA et domiciliée à la Garde, est en charge d'accompagner dans toutes les démarches les propriétaires intéressés par ce dispositif : informations générales, simulations financières, aide à la signature de la convention avec l'ANAH et à la rédaction avec signature du bail.

Outre cet accompagnement administratif, SOLiHA est une association agréée par l'État et peut à ce titre devenir le locataire de votre logement.

Engagée dans cette démarche, la Commune propose aux propriétaires intéressés de contacter le service d'aide « Allô comment faire ? » du CCAS qui se chargera d'organiser un rendez-vous dans ses locaux avec SOLiHA.

## ZOOM SUR LA RÉSIDENCE WETZEL



Dans un cadre rénové et sécurisé, la Résidence Wetzel se situe au cœur du village offrant une proximité rare à l'ensemble des commodités proposées par la Ville.

L'établissement accueille des personnes de 65 ans minimum (ou 60 ans en cas d'invalidité), autonomes, seules ou en couple. Celui-ci offre différents services tels que la restauration, des animations et des sorties.

### ANIMATIONS



Diverses animations sont en place au sein de la Résidence, telles que les anniversaires fêtés avec un accompagnement musical en fin de mois ou les sorties en minibus en extérieur (aux salins de Hyères par exemple ou encore au jardin Olbius Riquier).

Par ailleurs, afin de dynamiser la vie dans la structure, de nouvelles activités sont désormais proposées, favorisant le lien social entre les résidents. Ainsi, l'animatrice organise chaque semaine un atelier participatif à travers la création de dessins « mandala ».

À noter que les cours quotidiens de gym douce sont toujours assurés par l'animatrice diplômée (Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives).

Enfin, en collaboration avec l'association carqueirannaise « ANIM' MA JOIE », des rencontres bimensuelles sont organisées en compagnie d'animaux (chiens, lapins...), ajoutant du bonheur à nos résidents.

### JARDIN

Avec l'arrivée des beaux jours et la collaboration de Marjorie POUCHOY, créatrice de jardins partagés, Conseillère Municipale et membre du Conseil d'Administration du CCAS, les résidents vont pouvoir profiter du petit jardin appartenant à la structure. L'aménagement de cet espace est en cours, il permettra aux seniors de profiter de moments paisibles en extérieur, et au frais l'été grâce à son exposition. Des animations et ateliers de type jardinage y seront prochainement organisés.

### SECURITÉ / GARDIENNAGE

Le gardien recruté le 1<sup>er</sup> janvier a emménagé dans son appartement et assure le gardiennage de la résidence 24/24h, 365 jours/an. Il assure quelques petits travaux de bricolage au sein des appartements et l'entretien courant de la structure. Disponible et dévoué, il est déjà apprécié des résidents.

### CONSEIL DE VIE SOCIALE (CVS)

Dans tout établissement social, un organe de participation permet à tous les participants de pouvoir échanger autour de l'actualité de la résidence.

Composé de représentants des résidents, des familles de résidents, des membres du personnel et du CCAS, le CVS a organisé sa 1<sup>ère</sup> réunion de l'année en mars. L'ordre du jour a permis de remplacer les membres qui ont quitté la résidence, puis d'aborder l'actualité de l'établissement et notamment les travaux, la vaccination, les animations ainsi que les documents cadres tels que le contrat de séjour et le livret d'accueil. Le CVS se réunit 3 fois par an.

### TRAVAUX DE RÉNOVATION



Des travaux de rénovation ont débuté. Ainsi, dans les salles de bain, des WC hauts plus adaptés ont été installés, la faïence remplacée et les meubles avec vasques usagés remis à neuf. Dans les cuisines, la faïence a également été reprise et les meubles avec évier changés. Par ailleurs, les sols abîmés de certains appartements tout comme les portes de placard ont été remplacés et les peintures entièrement refaites.

### RESTAURATION

La Commune dispose d'une cuisine centrale permettant la production des repas pour l'ensemble de la collectivité (portage des repas à domicile, Maison Municipale de la Petite Enfance, écoles...). Grâce aux cuisiniers professionnels ainsi qu'aux produits frais, les menus adaptés et réalisés par une diététicienne y sont produits toute l'année. Ainsi, depuis le 12 avril et pendant une première phase de test, la Résidence Wetzel bénéficiera de la production de ses repas par la cuisine centrale communale. Pour information, le restaurant de la résidence est ouvert tous les jours de l'année, midi et soir.

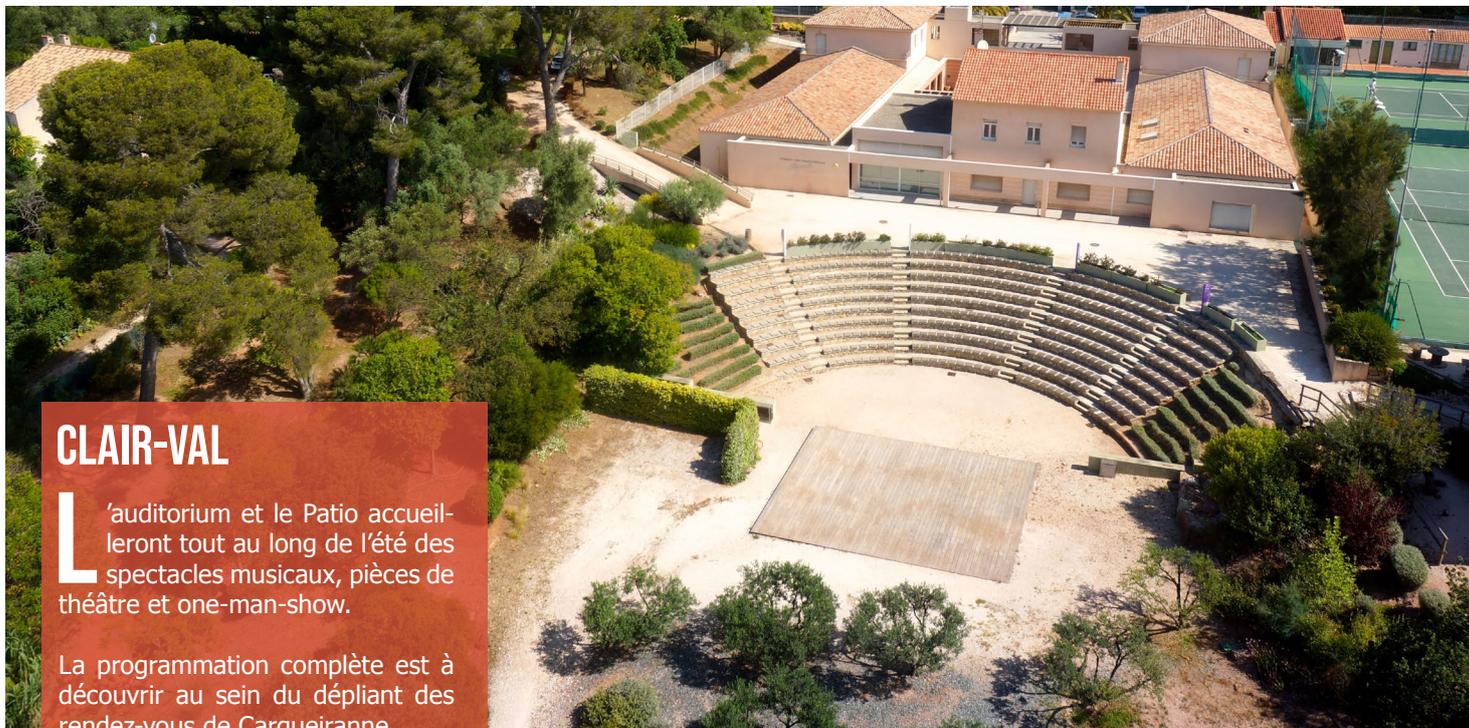
**Plus d'infos :** Résidence Wetzel - 04 94 58 50 33



Mme Monique FOGU  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée à la Culture et aux Animations



Mme Manon FAUCONNIER  
Conseillère Municipale  
déléguée au Jumelage, à la Coopération  
Européenne et à l'Évènementiel



## CLAIR-VAL

L'auditorium et le Patio accueilleront tout au long de l'été des spectacles musicaux, pièces de théâtre et one-man-show.

La programmation complète est à découvrir au sein du dépliant des rendez-vous de Carqueiranne.

Informations et réservation billetterie dès le 10 mai, Direction Sport et Animation 04 94 01 40 43, et également sur nos points de vente en ligne Francebillet.com.

### TARIFS BILLETTERIE 2021

#### Auditorium Clairval

Gradins	20€
Pass 3 spectacles Gradins	50€
Pass 5 spectacles Gradins	80€

#### Parterre

	25€
Pass 3 spectacles Parterre	62€
Pass 5 spectacles Parterre	100€

#### Patio Clairval

Placement unique	18€
Abonnement Festival Classique	72€
Abonnement Festival Jazz	100€

## FESTIVITÉS

Espérons-le, l'été 2021 sera synonyme d'un retour du « bien-vivre à Carqueiranne », riche d'animations culturelles, sportives et festives sur notre Commune. Une programmation évènementielle a donc été élaborée en partenariat avec le Comité Officiel des Fêtes et les acteurs économiques locaux représentés par l'ADICAC (Association pour la Défense des Intérêts des Commerçants et Artisans Carqueirannais). Les traditionnels feux d'artifice et concerts gratuits des 13 juillet et 15 août, les soirées « cabarets » sur la place de la République, en seront les événements phares mais d'autres nouveautés verront le jour comme les projections cinéma en plein air ou encore les marchés artisanaux du jeudi. Les associations locales, elles aussi dans les « starting blocks » depuis l'automne dernier, compléteront la liste des festivités programmées.



## FORT DE LA BAYARDE

La crise sanitaire ne permet pas d'envisager l'organisation d'évènements de grande ampleur. Ce site remarquable nécessite également d'être sécurisé, conformément aux recommandations conjointes des services préfectoraux et du SDIS83. Des investissements conséquents seront donc nécessaires avant d'envisager un retour du public au Fort de la Bayarde.



Mme Monique FOGU  
7<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée à la Culture et aux Animations

Mme Nicole REYNAUD  
Conseillère Municipale  
déléguée à la Santé, au Handicap,  
à la Médiathèque et à la Galerie



## PROGRAMMATION CULTURELLE



### LA GALERIE

La Galerie a rouvert ses portes le 22 mars dernier. À cette occasion, les artistes peintres Clô et Hélène DUCROUS-MARTINO y ont exposé leurs œuvres. En raison de la situation actuelle et malgré une jauge d'accueil limitée à 6 personnes, l'exposition a rencontré un franc succès et confirmé l'intérêt de nos administrés pour la programmation culturelle.

- Dossier de candidature pour les exposants téléchargeable sur le site internet de la Ville [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr), rubrique Se Divertir - Vie culturelle

### LES CYCLES DE CONFÉRENCES

Le Service Culture se mobilise pour proposer à nouveau des cycles de conférences sur des thématiques culturelles, environnementales, sportives et historiques.

La Commune s'appuie également sur un tissu associatif engagé pour compléter cette programmation à découvrir sur le dépliant des rendez-vous de Carqueiranne.

*\*Expositions sous réserve de la situation sanitaire et des restrictions en vigueur*

## LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE



La Ville de Carqueiranne, en partenariat avec la Médiathèque devait accueillir en avril dernier la finale départementale de ce prix national de lecture à haute voix, destiné aux élèves des classes de CM2.

Compte tenu de la situation sanitaire, le jury, composé de professionnels du livre a sélectionné les finalistes varois grâce à des captations vidéo. Après délibération, le Var sera représenté par les communes de Fréjus et de Six-Fours pour l'étape régionale. Un grand merci à nos 4 championnes carqueirannaises pour leurs lectures passionnées.

## LA MÉDIATHÈQUE À VOTRE SERVICE



La Médiathèque est ouverte à tous, pour l'accès à la culture et aux loisirs. Un grand choix de romans, de films classiques, de conseils individualisés de lectures, de BD, de revues ou de CD sont proposés. Ce lieu de proximité, chaleureux et convivial dispose également d'un accès internet, d'un photocopieur, d'un espace de travail et d'une zone wifi.

### RDV en Médiathèque pour plus d'infos :

Lundi, mercredi et vendredi : 10h-12h et 15h-18h  
Mardi, jeudi et samedi : 10h-12h

Ou 04 94 58 40 05 /  
[mediatheque@carqueiranne.fr](mailto:mediatheque@carqueiranne.fr)

### À NOTER

**6 MAI au 25 JUIN :**  
Exposition - L'art des origines révélée par la 3D

**8 JUIN :** RDV de la Grainothèque

**10 JUIN :** Conférence autour du Feng shui



Mme Catherine VANGELISTI  
5<sup>ème</sup> Adjointe au Maire  
déléguée aux Sports

Mme Vanessa BERNARD  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Évènementiel Sportif



## CARQUEIRANNE REJOINT LA COMMUNAUTÉ TERRE DE JEUX 2024 !



Label remis par la Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif du Var, le 18 mars, en présence de Monsieur le Maire, Mme Vangelisti Adjointe au Sport et M. Lachevre Directeur Sport et Animation.

**E**n 2024, la France organisera les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. Aussi, pour s'inscrire dans cette démarche sportive la Ville de Carqueiranne a candidaté et obtenu le label « Terre de Jeux 2024 », rejoignant ainsi un réseau de 1500 communes.

### LE LABEL

Terre de Jeux 2024 est un label proposant à tous les territoires de France et à leurs habitants de participer aux temps forts des Jeux Olympiques et de développer leurs propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien de leurs habitants.

### L'AMBITION DU LABEL :

- Plus de sport pour l'éducation, la santé, l'inclusion
  - Plus de sport durable et responsable
  - Plus de sport accessible à tous, sans distinction d'âge, de genre, de lieu de résidence, de condition physique...
- Différents événements en lien avec le sport seront organisés jusqu'en 2024 par la Ville de Carqueiranne, en partenariat avec le tissu associatif local et les autres villes labellisées de la Métropole Toulon Provence Méditerranée. Grâce au label, la Ville bénéficiera entre autres d'une identité exclusive pour s'associer aux jeux et d'une promotion de ses actions sur le territoire.

## PRATIQUE SPORTIVE EN PLEIN AIR ET NOUVEAUX COURS SENIORS



Bougez au grand air - été 2020

**D**ans l'attente de la réouverture des salles, la programmation sportive municipale a dû s'adapter aux contraintes sanitaires et proposer des cours en plein air pour les publics seniors. C'est ainsi que de nouvelles séances sont proposées depuis le 8 mars dernier au sein de la Plaine sportive Riquier

- Gym Douce les lundis et mardis de 9h à 9h45.
- Gym pour tous, les lundis et mardis de 10h à 11h.
- Cours supplémentaire de Bougez au Grand-Air de 11h à 12h.

### LES RENDEZ-VOUS SPORTIFS

12 et 13/06 - JPO École de voile

9/07 - Porquerolaise

11/07 - Carquei'run

10 et 11/09 - Forum des associations

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur.

Plus d'infos : 04 94 01 40 45

## LES STAGES NAUTIQUES D'ÉTÉ, COMMENT S'INSCRIRE ?



**L**a campagne d'inscription pour les stages nautiques d'été a démarré le 10 mai 2021. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 5 ans sur divers supports, à partir du 5 juillet et jusqu'au 28 août 2021.

Le dossier, téléchargeable sur le site internet de la Ville [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr), rubrique Mes démarches - Formulaire pour les activités sportives municipales, doit être retourné complet par mail à [dsva@carqueiranne.fr](mailto:dsva@carqueiranne.fr). Notez que l'inscription en Mairie est possible, mais uniquement sur RDV. Informations au 04 94 01 40 45.

La base nautique municipale propose également des cours particuliers ou des matériels à la location 7/7J de 9h à 18h du 14 juin au 12 septembre 2021. Informations et réservations dès l'ouverture de la saison estivale au 06 19 75 57 80.

# ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE



M. Anthony PIZZO  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire  
délégué à l'Urbanisme,  
au Développement Durable  
et à l'Environnement



Mme Christel FITZNER  
Conseillère Municipale  
déléguée à l'Environnement



M. Mickaël MOLINARI  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Agriculture



M. Antoine FOGU  
Conseiller Municipal  
délégué à l'Environnement  
et à la Protection des Forêts

## LES RESTANQUES DU CANEBAS RESSUSCITÉES



Inscrites dans le patrimoine agricole de la Ville de Carqueiranne, les restanques du Canebas ont été remises en l'état en mars dernier. Une vingtaine de bénévoles se sont dévoués pour relever ce défi de taille et remettre en culture une parcelle en friche depuis plus de trente ans.

À l'initiative de deux agriculteurs, Jean-Bernard Simian et Dominique Bardin, un spécialiste dans le domaine de la construction des murs en pierres sèches, Loïc Ginoul a été sollicité, apportant son expérience et son savoir-faire pour garantir le bon déroulement du projet.

D'autres passionnés, comme Capucine Pauchet (Association Capoupascap) et Claude Galand (Les Chauffourniers Carqueirannais) ont également contribué à cette belle opération dans l'envie de faire perdurer l'histoire de Carqueiranne et la rendre accessible aux générations futures.

## RESTRUCTURATION DES ESPACES VERTS



Les espaces verts contribuent à l'esthétique de la Ville et visent ainsi à améliorer le cadre et la qualité de vie au sein de la Commune. En ce sens, divers travaux d'amélioration sont réalisés, notamment sur la place de la Libération où des oliviers en pot ont été sauvés en étant replantés en pleine terre à proximité du rond-point de La Diligence.



Dans la continuité du processus de restructuration des espaces verts communaux, les Services Techniques continuent d'œuvrer sur le réaménagement de l'ensemble des ronds-points carqueirannais, afin d'y assurer une meilleure visibilité. Ces interventions permettront également de réduire considérablement la consommation d'eau en priorisant notamment l'installation de jardins secs.

## ACQUISITION D'UNE NOUVELLE BALAYEUSE

La Ville s'est récemment équipée d'une nouvelle balayeuse aspiratrice compacte dotée d'une rampe de lavage à l'avant et d'un nettoyeur haute pression. Ce renouvellement permet d'optimiser le nettoyage des voies, trottoirs, parkings et marchés tout en améliorant les conditions de travail des agents de la Commune.

Monsieur le Maire remercie la Métropole TPM pour son aide indispensable à l'acquisition de cette machine. Représentant un coût de 183 000 € TTC et intégralement financée par celle-ci.



## PRÉVENTION DES INCENDIES

La Ville de Carqueiranne collabore actuellement avec l'Office National des Forêts (ONF) pour l'obtention d'un diagnostic et d'un plan communal de gestion des Obligations Légales de Débroussaillage (OLD) avec cartographie.

Ce partenariat permettra de prioriser les secteurs les plus sensibles et ainsi diminuer le risque incendie qui est **le risque majeur de la Ville de Carqueiranne**.

Nous vous rappelons qu'il est obligatoire de débroussailler autour de vos maisons.

Retrouvez en visuel sur le site de la Ville, le plan de la zone d'application de la réglementation D.F.C.I à Carqueiranne ainsi que la plaquette d'illustration de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2015.

Par ailleurs, les gestes de prévention sont **primordiaux** pour ne pas déclencher de feux de forêt :

- Aux abords des forêts : n'allumez ni feu, ni barbecue.
- Ne jetez jamais vos mégots en forêt ou par la fenêtre de votre voiture.
- Ne réalisez pas de travaux avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie.
- Ne stockez pas vos combustibles (bois, fuel, butane) contre votre maison.
- Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, prévenez le 18, le 112 ou le 114 et essayez de localiser le feu avec précision.

## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : APPEL AU CIVISME

La propreté de la Ville est une affaire de tous. Pour lutter contre la prolifération des déjections canines sur les voies et l'espace public, la Municipalité appelle aux propriétaires de chien à faire preuve de civisme.

En ce sens, la Commune installera prochainement une dizaine de nouveaux distributeurs de sacs canins sur l'ensemble des points-clés du territoire afin d'inciter les maîtres à ramasser les déjections de leur compagnon.

Également, la circulation des chiens errants sur la voie publique peut présenter un danger pour la sécurité des personnes.

Deux arrêtés ont été établis par la Ville afin de lutter contre leur divagation.

Les contrevenants propriétaires de chiens ne respectant pas ces arrêtés seront sanctionnés par une contravention de première classe.

La Municipalité n'ayant pas de démarche répressive mais préventive sur le sujet, compte sur le civisme de chacun.

## EN BREF

Des sacs de terreau sont disponibles gratuitement à la déchetterie de votre Ville. Elle est ouverte de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45, du lundi au vendredi.

**Plus d'infos :** 04 94 03 06 34



## DÉPÔTS SAUVAGES

Les dépôts sauvages sont devenus un véritable problème d'incivisme au sein de la Ville de Carqueiranne recensant une énième fois, l'accumulation de débris de toutes sortes sur la voie publique.

Face à ce phénomène grandissant, la Commune décide de passer à l'offensive. Désormais, les caméras de surveillance seront utilisées afin d'identifier les coupables et d'appliquer les mesures répressives en vigueur. L'amende peut être conséquente. L'accès à la déchetterie est accessible du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 14h à 16h45.

## NETTOYAGE DE LA VILLE

Plusieurs actions de nettoyage ont été menées sur la Ville de Carqueiranne pour assainir son littoral et l'ensemble des points sensibles de la Commune.



Ces opérations se sont réalisées en liaison avec l'association « on sème pour demain » qui a procédé à une collecte de mégots sur le port des Salettes et ont été recyclés par la suite par l'association « Recyclop - un œil sur la planète ». L'association Carqueiranne Environnement a également organisé à deux reprises une collecte de déchets sauvages sur l'ensemble des plages ainsi qu'aux alentours du parking du Prosper. Également, plusieurs cendriers à mégots sont à disposition dans toute la Ville.

## PRÉVENTION MOUSTIQUES

Tout au long de la saison estivale, la Municipalité se mobilise pour lutter contre la prolifération des moustiques avec l'utilisation d'insecticide biologique près des eaux stagnantes. Ce dispositif complète les bornes antimoustiques acquises précédemment. Aussi, une douzaine de nichoirs sont installés dans la Ville afin que les chauves-souris envahissantes puissent y trouver refuge. Utiliser ce prédateur s'avère être un moyen naturel pour lutter contre ce phénomène.

L'ensemble des actions menées par la Ville ne pourra néanmoins pas atteindre la hauteur de son potentiel si les particuliers ne luttent pas activement à ce sujet.

Pour cela, il existe des gestes simples à adopter au quotidien :

- Supprimer l'eau des coupelles des pots de fleurs et des vases
- Vérifier l'écoulement des gouttières
- Supprimer ou couvrir les réserves d'eau
- Évacuer les déchets et les végétaux
- Entretenir le jardin

On pourra ainsi, grâce à l'ensemble de ces démarches, modérer la création de larves de moustiques et réduire leurs lieux de reproduction.





## LE « MADE IN LOCAL » A VU LE JOUR !

La Ville de Carqueiranne propose désormais deux marchés hebdomadaires, tous les jeudis et samedis matin.

Le 3 avril dernier la Municipalité a lancé son nouveau marché de producteurs et artisans locaux sur le port des Salettes. Un rendez-vous qui vient s'ajouter à celui du jeudi matin sur la place de la République. C'est une occasion supplémentaire de découvrir des produits de qualité, d'échanger sur les savoirs-faire de nos artisans, tout en favorisant une consommation locale et en soutenant nos commerces de proximité. En terme d'organisation, celui-ci se déroulera sur le port jusqu'au samedi 5 juin inclus et se délocalisera en centre-ville dès le samedi 12 juin jusqu'au samedi 18 septembre inclus.

**Plus d'infos :** 04 94 01 40 26

## COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊT



Le CCFF représente un acteur incontournable de la protection de nos massifs forestiers et de la sécurité civile. L'Amicale du Comité Communal des Feux de Forêts s'est réunie au mois de mars dernier au sein de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur le Maire, afin d'effectuer son assemblée générale.

Un rendez-vous durant lequel a été évoqué le bilan de l'année écoulée ainsi que les formations qui ont eu lieu, sans oublier les objectifs de l'année 2021.

Le rapport d'activité présenté au cours de celle-ci a mis en évidence le nombre conséquent d'heures de patrouilles pendant toute la période sensible.

Ce fut également l'occasion pour Monsieur le Maire de féliciter l'ensemble des bénévoles qui font tout leur possible pour protéger et préserver la population du danger. Monsieur le Maire les a également remerciés pour leur soutien et leurs actions menées auprès des personnes âgées durant la période de confinement.

**Pour rejoindre l'Amicale du CCFF, contactez le 07 69 60 03 82  
ou le 06 87 91 54 92.**



Mme Sylvie POURTIER  
Conseillère Municipale  
déléguée au Commerce

## DEUX ASSOCIATIONS QUI REDÉMARRENT

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADICAC



La première assemblée générale de l'Association de Défense des Intérêts des Commerçants et Artisans Carqueirannais a eu lieu en février dernier, en présence de Monsieur le Maire et du Comité Officiel des Fêtes.

Ce rendez-vous avait pour optique de réattribuer l'ADICAC, jusqu'alors en sommeil, aux commerçants volontaires et de s'accorder sur les futures missions de celle-ci.

Un nouveau lien s'est créé entre la Municipalité et les commerces afin de redynamiser Carqueiranne et permettre d'organiser de nouvelles animations, mais surtout de mettre en lumière des valeurs chères à la Commune comme le fait de consommer local et de relancer l'activité économique de la Ville.

**Plus d'infos :** ADICAC - fredanger@orange.fr

### COMITÉ OFFICIEL DES FÊTES



Entouré d'une équipe dynamique et soudée, le nouveau Président du COF M. Frédéric BIALE donne une nouvelle orientation pour l'animation de la Commune en impliquant les commerçants et les Carqueirannais qui souhaitent y participer. Encourager les initiatives locales est une priorité pour venir en aide aux commerces de proximité touchés par la situation sanitaire actuelle. En ce sens, les prochaines animations seront organisées conjointement avec l'ensemble des professionnels qui souhaite s'y associer et mettre en avant leur savoir-faire autour de divers événements festifs et conviviaux.

Pour cela, le COF lance un appel à toutes les personnes désirant s'investir au sein de l'association en tant que membres ou bénévoles. **Plus d'infos :** cofetescarqueiranne@gmail.com

## MÉTROPOLE TPM

MÉTROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MÉDITERRANÉE

### ARNAUD LATIL, VICE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

#### ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

- Candidature TPM RCT Camp de base France 2023
- Label TPM Centre de préparation olympique
- Dispositif journées TPM Terre de Jeux
- Journée Olympique du 23 juin 2021

#### TRAVAUX

- Palais des sports
- Complexe sportif Léo Lagrange
- Complexe sportif de l'Estagnol
- Vélodrome
- Base nature et sports du Vallon du Soleil

#### INSTRUCTION DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION

- Soutien à la formation
- Aide aux athlètes de haut niveau
- Soutien aux événements nautiques

#### LES AUTRES COMMISSIONS

- Protection de l'environnement, développement durable, transition écologique et Énergétique
- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SIAE : Syndicat Intercommunal alimentation eau
- Grand prix du Castellet

#### COMMISSION HABITAT, SOLIDARITÉ ET INSERTION DES 18-25 ANS

## DÉPARTEMENT



LE DÉPARTEMENT

### PROJETS ROUTIERS SUR LA COMMUNE DE CARQUEIRANNE

#### RD 559 - LIAISON PCL ENTRE CARQUEIRANNE ET LE MONT DES OISEAUX

- Création d'une piste cyclable bilatérale en site propre sur l'ensemble de l'itinéraire (environ 2km)
- Création d'un carrefour giratoire « Californie »
- Création d'un carrefour giratoire « Font Brun »

étude en cours de réalisation, envisagée pour 2022

#### RD 559 - TOURNE À GAUCHE DU PARADIS SUD

Participation de la Métropole pour les arrêts bus et la partie communale de l'aménagement. Travaux fin d'année 2021.

#### RD 559 - RENOUVELLEMENT TAPIS ENTRE LE STADE TASSY ET LE ROND POINT DE L'EUROPE

Poursuite du tapis réalisé en 2020, de part et d'autre de l'opération ci-dessus du Paradis Sud.

#### RÉPARATION PCL À L'ENTRÉE VERS LE CARTHAGE

La piste unidirectionnelle entrant dans Carqueiranne est très abîmée par des racines qui soulèvent l'enrobé. Le pôle va procéder à une intervention de purges et reprise du revêtement.



M. André OSSEDAT



M. Patrick SANSONE



Mme Marjorie POUCHOY



M. Guy DAGUET

## CARQUEIRANNE LIBERTÉ

**A**ndré Ossédât, Patrick Sansone, Marjorie Pouchoy, Guy Daguet, sommes élus Conseillers Municipaux de l'opposition.

### L'ÉCOLOGIE À CARQUEIRANNE.

L'écologie, n'est ni de droite ni de gauche, c'est avant tout une science. Ce n'est pas l'affaire d'un parti politique - de l'état - des collectivités - de l'administration, non c'est l'affaire de nous tous élus - employés municipaux - individus.

L'écologie c'est un développement durable - pratique - réaliste - loin des doctrines - des idéologies - à la dimension de la commune. L'écologie et le développement durable doivent être présents dans chaque réflexion - dans chaque décision.

Chaque euro investi, chaque euro dépensé en cout de fonctionnement, doit être pensé en fonction des besoins environnementaux.

Cela signifie entre autres :

- Créer et entretenir les espaces agricoles ainsi que les espaces naturels remarquables.
- Développer les espaces ombragés afin de diminuer la température au sol.
- Réaliser des passages cyclables.
- Maintenir et développer les passages coutumiers qui permettent de rallier le centre ville sans être obligé de prendre sa voiture.
- Protéger le milieu marin.

- Lutter écologiquement contre les moustiques et les chenilles.
- Obtenir la certification « Port Propre ».
- Obtenir le label « ville fleurie » et permettre ainsi l'implication de tous les Carqueirannais.
- Obtenir un label « ville écologique » à développement durable.
- Développer l'installation de panneaux photovoltaïques, et optimiser la gestion des énergies.
- Perfectionner la chaine de gestion des déchets.
- Favoriser la pratique des moyens de déplacement non polluants.
- Ne rien faire pour favoriser l'utilisation des véhicules à moteur thermique, les parkings doivent être payant pendant les périodes de saturation.

La majorité doit absolument s'engager dans cette voie, et solliciter l'implication de tous les Carqueirannais.

Hélas, nous constatons des comportements absolument atterrants : dans les poubelles sont jetés des cartons entiers même pas découpés, des bouteilles de verre, de plastique. Sans parler des déchets jetés n'importe où. L'écologie n'est plus une option, ou un choix, c'est une OBLIGATION URGENTE, nous devons tous nous impliquer, c'est le début d'un long chemin à parcourir ensemble, nous devons cela à nos enfants.

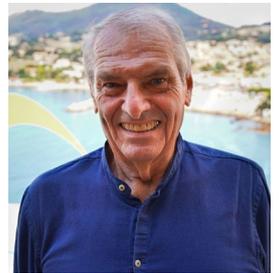
**André OSSEDAT**



M. Alain BENCIVENGO



Mme Catherine DAGUET



M. Guy BEAUJARDIN

## RASSEMBLEMENT POUR CARQUEIRANNE AUTREMENT

**J**'ai soutenu la majorité lors du vote du budget. C'était une volonté d'être cohérent avec l'attitude d'opposition constructive que nous avions annoncée.

Il est nécessaire de donner au Maire la possibilité de pratiquer une relance de notre village que nous appelons de nos vœux.

Cependant soutien ne veut pas dire ralliement.

En effet, un autre sujet nous préoccupe très fortement, celui de l'urbanisme.

La majorité précédente n'a pas été capable en douze ans de mandat, d'établir un PLU cohérent. Pire, le RNU, outil temporaire offert aux communes incapables de gérer leur développement urbanistique, est devenu une règle. Il est peu exigeant et n'impose que peu de contraintes.

Je crains que son utilisation abusive ne défigure notre Commune, à force de « mitages » incohérents et peu harmonieux.

Il faut à nouveau réfléchir à un PLU d'ensemble, même si l'adhésion à TPM ne le rend plus obligatoire.

C'est le sens de notre nouveau combat.

Nous proposons à ce nouveau PLU, la revalorisation et la jonction de 3 parcs :

Petit Lac, Pins Penchés et Peno.

Retrouver une identité de qualité, c'est la seule façon d'échapper à l'absorption brutale par la Mégapole. La seule façon d'échapper à cette « banlieurisation » qui se rapproche et qui nous pend au nez.

**Alain BENCIVENGO**

# Bienvenue!

## À CARQUEIRANNE

### VOUS AVEZ RÉCEMMENT EMMÉNAGÉ À CARQUEIRANNE ?

Contactez le Service Communication au 04 94 01 01 85  
ou via [servicecommunication@carqueiranne.fr](mailto:servicecommunication@carqueiranne.fr)

Un livret d'accueil vous attend !

### APPLICATION CITOYENNE :

L'application citoyenne vous permet d'alerter rapidement votre Commune d'un évènement anormal : accident, tapage, animal errant...

Pour la télécharger, RDV sur l'Apple Store ou le Play Store et inscrivez "L'application Citoyenne" dans votre barre de recherche



**Plus d'infos :** Service Communication - 04 94 01 01 85

### PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - INSCRIPTION À LA TÉLÉ ALERTE :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à vous informer par SMS, ou appel automatisé en cas d'alerte déclenchée sur le territoire de la Ville de Carqueiranne.

#### S'inscrire :

1. Se rendre sur [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr)
2. Onglet accès rapide : « inscription télé-alerte »



GEDICOM

### VOUS AVEZ DES IDÉES ?

Recueillir l'expression de tous et permettre une participation active à la vie communale est essentiel.

Une boîte à idées est disponible à l'accueil de la Mairie durant les heures d'ouverture.



Si vous n'êtes pas disponible aux heures d'ouverture, déposez votre papier dans la boîte aux lettres extérieure de la Mairie, ou via [dgs@carqueiranne.fr](mailto:dgs@carqueiranne.fr)

## NUMÉROS UTILES

### SERVICES DE LA VILLE

- Accueil Mairie : 04 94 01 40 40
- Médiathèque Municipale : 04 94 58 40 05
- Capitainerie : 04 94 58 56 25
- CCAS : 04 94 12 34 30
- Guichet Unique Famille : 04 94 91 59 60

### URGENCES, SÉCURITÉ ET SANTÉ

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Police secours : 112
- Gendarmerie : 17
- Police Municipale : 04 94 58 49 50
- Commissariat de Hyères : 04 94 00 73 30
- Violences conjugales : 3919
- Enfants maltraités : 119
- Maltraitance envers les personnes âgées et handicapées : 3977
- Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC/min)
- SOS Médecin : 04 94 14 33 33 (24h/24)
- Vétérinaire de garde : 09 70 24 70 24



### SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX ET ABONNEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER !

- @villecarqueiranne
- @villecarqueiranne
- @Vdecarqueiranne
- [www.carqueiranne.fr](http://www.carqueiranne.fr)

